

Vainement sous François I", Alexandre *Turqueli* et Barthélémy *Nariz*, apportèrent-ils de Lucques, en 1536, des métiers pour la fabrication des étoffes façonnées ;

Vainement Henri II, le premier de nos souverains qui ait porté des bas de soie, ordonna-t-il, par un édit de 1554, des plantations de mûriers ; la culture de cet arbre précieux que la Chine appelle : *Y arbre d'or, l'arbre doué de la bénédiction de Dieu*, ne prit un sérieux développement que par l'infatigable persévérance d'un simple jardinier de Nîmes, nommé *Trancat* qui, sous Charles IX, en 1564, établit une pépinière de mûriers, et en distribua quatre millions de pieds dans le midi de la France.

Plus tard, en 1606, ce zélé *Trancat*, dans son *Discours abrégé sur les vertus et propriétés du mûrier*, dédié au très-chrétien roi Henri IV, proposa à ce monarque d'en planter vingt millions sur toute la surface du royaume.

C'est de cette pépinière que l'immortel Olivier de Serres tira les mûriers dont il enrichit sa terre de Pradel, en Vivarais. — Henri IV favorisa le réveil de cette industrie languissante, — un édit royal prohiba l'importation des étoffes de soie ; des lettres patentes de 1602 provoquèrent des plantations de mûriers à Moulins, Tours, Nantes, Orléans, Lyon et jusque dans le jardin des Tuileries, malgré l'avis de Sully et la négligence de Richelieu. — Louis XIII ne prit aucun intérêt à cette branche de l'agriculture ; mais le grand Colbert, qui avait été nourri dans le sein du commerce de Lyon et dans les comptoirs de *MM. Mascrany*, en fit établir des pépinières royales dans le Berry, l'Angoumois, l'Orléanais, le Poitou, le Maine, la Franche-Comté, la Bourgogne et le Lyonnais. — Bientôt la Provence, le Languedoc, le Vivarais, le Dauphiné, la Touraine et la Gascogne furent peuplés de mûriers.

Cet essor fut bien paralysé par la révocation de l'édit de